ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Commission de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité

Rapport d'audition du 18 novembre 2025

Christian Pfammatter, Président de la Commission, procède à l'audition de

Yosuf TAWAKALY, qui se présente.

L'audition a lieu à l'Etablissement de détention fribourgeois, site Bellechasse, et débute à 09h27.

Le Président de la Commission explique le but de l'audition et précise qu'elle concerne la procédure d'examen annuel de la libération conditionnelle ou de la levée de la mesure thérapeutique institutionnelle au sens de l'art. 59 CP.

Interrogé sur sa détention, Yosuf TAWAKALY explique que « ça va avec le travail et le travail thérapeutique ». Il ajoute avoir arrêté son traitement et ne prendre que la médication pour dormir. Il précise se sentir mieux ainsi et aller travailler tous les après-midis, sauf quand il est malade. Il rapporte travailler dans le bois, expliquant casser le bois et le ranger dans la palette. Il se prépare pour sa libération et le travail à l'extérieur.

S'agissant des conduites, il souligne en avoir fait 5 ou 6. La prochaine aura lieu le 17 décembre chez sa mère. Il dit qu'il y aura ensuite encore quelques conduites, et que, si possible, il ira dans un foyer. Ses conduites consistaient à faire des achats, manger un burger au bord du lac et se balader pour voir l'extérieur et des gens. Cela lui fait du bien.

Quant à ses contacts avec l'extérieur, il affirme ne pas avoir d'autre contact que sa mère. Quand le Président demande comment se porte sa mère, il répond « ça va, elle est toujours chez elle ».

Questionné sur le PTJ-MP, Yosuf TAWAKALY répond se sentir bien avec les codétenus de la clinique. Il dit participer, faire ses tâches, comme la cuisine et le dessert. Il précise suivre les programmes qu'on lui propose. A la question du Président, il dit que sa relation avec les psychologues « ça va », ajoutant qu'il a des contacts, qu'ils parlent et qu'ils rigolent. Quand il est malade, il reste sur un fauteuil.

Concernant le foyer, il dit n'avoir jamais eu de contact avec des institutions. Il va faire des conduites avant. Il estime avoir besoin de sortir prendre l'air, car avec les autres, c'est

compliqué. Certaines personnes sont en difficultés et peuvent déranger les autres, uniquement pour embêter.

Concernant la dernière sanction disciplinaire, il dit avoir donné un coup de poing, mais ne pas avoir blessé. Il précise qu'il a entendu une insulte depuis une cellule et que le codétenu est ensuite venu vers lui. Il ajoute que ce n'était pas de sa faute et qu'il n'est pas « un chien », estimant qu'on ne lève pas la main sur quelqu'un sans raison. Il souligne que quand on rigole à son sujet, ça le stresse. Il fait part que ça fait une année qu'il se trouve à Bellechasse et qu'il souffre. Selon lui, un être humain a besoin de rire.

Enfin, il dit devoir parler avec son psychiatre afin qu'il lui explique son dossier.

L'entretien se termine à 09h37.

Fribourg, le 18 novembre 2025/NVG

Président de la Commission

Greffière